

PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 FEVRIER 2023

(Affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code des Collectivités Territoriales)

Nombre de conseillers : en exercice : 11 présents : 10 votants : 10

L'an deux mil vingt-trois le 17 février, le conseil municipal de FRESSELINES, dûment convoqué, s'est réuni en **session ordinaire** à la mairie de FRESSELINES, sous la présidence de M. Jean-Louis LAVERDANT, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 07 février 2023

Présents : LAVERDANT Jean-Louis, DUGENEST Jean-Claude, Mme COLAS Chantal, ABIAN Vincent, CHEVALLIER Bruno, PINET Franck et TALABAZA Christian, Mr AUZANNE Didier, CHAMBELLANT Nicolas et CZAPNIK Marc.

Absent excusé : Mr Dominique PENOT

Procurations : Néant

Mr Didier AUZANNE a été élu secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

- ❖ Désignation du secrétaire de séance
- ❖ Approbation des PV du 09.12.2022 et du 25.01.2023
- ❖ Orientations budgétaires
- ❖ Délégation à l'exécutif pour procéder à des mouvements de crédits entre chapitre
- ❖ Validation du poste de secrétaire à 25/35ème
- ❖ Convention Taïko Théâtre
- ❖ Situation du RPI
- ❖ Projet site classé Vallée de la Creuse
- ❖ Fermeture au public de la mairie d'une demie-journée par semaine
- ❖ Transfert de compétence Communauté de Communes pour les cônes de vision
- ❖ Désignation d'un référent sécurité civile
- ❖ Recrutement d'un agent pour le camping
- ❖ Questions diverses

1 -Approbation du procès-verbal du 09 décembre 2022 et du 25 janvier 2023

Le Conseil Municipal les approuve à l'unanimité.

2-- Orientations budgétaires :

Monsieur le Maire présente les orientations budgétaires pour 2023.

Ont été notamment évoqués les investissements projetés : travaux de bâtiments, acquisitions de matériel...

3 – Délégation à l'exécutif pour procéder à des mouvements de crédits entre chapitre

Suite au passage de la comptabilité M57, Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le gouvernement donne davantage de souplesse aux élus locaux pour procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles) à l'exclusion des dépenses de personnel.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à appliquer cette mesure si besoin.

4 – Validation du poste de secrétaire à 25/35^{ème}

Suite à un accroissement de travail, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter le temps hebdomadaire de travail de Mme Laurence CHEVALLIER, actuellement à 22/35^{ème}. Il propose de passer à 25/35^{ème} à compter du 1^{er} mars 2023 et de créer le poste correspondant.

Mr Bruno CHEVALLIER ne participe pas au vote. Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

5 – Convention Taïko Théâtre

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Mr Daniel VIOLETTE, Président de l'association « Taïko Théâtre » en date du 23 janvier 2023 informant que l'association « La Compagnie Taïko » a fait l'objet d'une liquidation judiciaire.

Il souhaite poursuivre le développement de la vie culturelle et artistique en organisant des rencontres sur la commune et demande la mise à disposition du rez de chaussée du bâtiment « ancien logement de la Poste ».

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour une mise à disposition gratuite de ces locaux du 1^{er} mars au 31 décembre 2023.

6 -Situation du RPI

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de l'association des parents d'élèves du RPI Maison-Feyne, Fresselines, Villard concernant la menace de fermeture d'une école sur le RPI.

Elus et parents d'élèves se sont réunis et ont décidé de demander un rendez-vous avec l'Inspection Académique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, soutient la lettre des parents d'élèves du RPI Maison Feyne, Fresselines, Villard.

7 – Projet site classé Vallée de la Creuse

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une réunion avec la DREAL pour un projet de classement de la Vallée de la Creuse et ses affluents. Après avoir pris connaissance du dossier et de la carte prévisionnelle, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne un avis défavorable.

8 -Fermeture au public de la mairie d'une demi-journée par semaine

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal qu'il est envisagé de fermer la mairie, une demi journée au public. Il propose le jeudi après-midi.

Le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité cette proposition à compter du 1^{er} Mai 2023.

9 – Transfert de compétence Communauté de Communes pour les cônes de vision

Afin de repositionner l'image de Claude Monet à Fresselines, il a été envisagé avec l'association des Amis de Fresselines d'aménager le lieu d'où l'artiste a peint la série de tableaux représentant le confluent des Deux Creuse. et de dégager un cône de vision, la croissance des arbres ne permettant plus de voir le site. Une opération semblable est envisagée pour dégager la vue sur le site du moulin de Vervy à partir de la chapelle de St Julien.

Ces deux emplacements de mise en valeur se situent sur le sentier d'interprétation « Dans les pas de Monet » dont la compétence est assurée par la Communauté de Communes.

En conséquence, le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite la Communauté de Communes du Pays Dunois pour que le projet soit reconnu comme d'intérêt

communautaire et demande le transfert de compétence avec intégration du projet dans le chapitre « Protection et mise en valeur de l'environnement.

10 – Désignation du correspondant Incendie et Secours

Monsieur le Maire donne lecture du mail de la Préfecture concernant la désignation d'un correspondant Incendie et Secours parmi les membres du Conseil Municipal. Mr Nicolas CHAMBELLANT se porte candidat.

Mr Nicolas CHAMBELLANT est élu à la majorité : 1 voix contre, 1 abstention et 8 voix pour.

11 – Recrutement d'un agent pour le camping

Monsieur le Maire estime que compte tenu du supplément d'activités pendant l'été (camping et autres travaux d'entretien), il convient de recruter un agent supplémentaire du 15 avril au 30 septembre.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable.

Il se propose de nommer Mr Yann RENCK sur ce poste. Le Conseil Municipal approuve ce choix. Mme Chantal COLAS ne participe pas au vote.

12 – Questions diverses

- ✓ **Boulangerie** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un candidat pour la boulangerie.
- ✓ **Achat téléviseurs pour mobiles-homes** : Monsieur le Maire propose d'équiper les mobiles-homes de téléviseurs. Le Conseil Municipal donne un avis favorable.
- ✓ **Fusion du Siaep** : Mr Bruno CHEVALLIER explique que la fusion avec le Syndicat Val de Creuse se fera à compter du 1^{er} janvier 2024 et que le siège sera à la mairie de LOURDOUEIX ST MICHEL.
- ✓ **Tennis** : vu son état vétuste et sa très faible fréquentation, il a été décidé de démonter la clôture et envisager une autre destination pour ce terrain.
- ✓ **Panneaux de signalisation** : des panneaux d'entrée d'agglomération seront posés à l'entrée du Pré Gonnot et du lavoir des Forges route de La Chinaud
- ✓ Mr Didier AUZANNE propose d'agrémenter le panneau « Fresselines, Village en Poésie » situé rue Maurice Rollinat en y ajoutant un logo.
- ✓ Les Amis de Fresselines demandent d'acheter un panneau indiquant l'emplacement du site St Julien et signalent que les bancs sont dégradés. Les employés municipaux et certains bénévoles de l'association vont les réparer.

La séance est levée à 22 h 20.

Le Maire
Jean-Louis LAVERDANT

